

Conseil municipal

Normand St-Amour, maire, st-amour.normand@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 223

Bonjour Chute-Saint-Philippe,

C'est avec un grand plaisir et une grande fierté que nous vous présentons un bilan des réalisations des quatre dernières années par l'équipe municipale de Chute-Saint-Philippe.

Nous désirons souligner que cette super équipe est composée par les employés, les élus, les citoyens et les bénévoles des multiples organismes qui s'impliquent avec dévouement dans le maintien et l'amélioration de la qualité de vie à Chute-Saint-Philippe. Tous ces nombreux défis ont été réalisés sans augmenter le taux de taxation. Merci à vous tous, et voici cette grande liste de réussites :

- Embauche du nouveau directeur général (suite du départ à la retraite de Mme Ginette Ippersiel);
- •Règlement lavage de bateaux (système de barrière simple, accessible et gratuit);
- Ajout du bloc sanitaire aux sentiers nature;
- •Ajout d'un point d'accès cellulaire au parc intergénérationnel;
- Ajout d'un abreuvoir d'eau potable (en collaboration avec le centre de services scolaires des Hautes-Laurentides);
- Arrivée de l'internet haute vitesse par la fibre optique (complétée pour l'ensemble du territoire en début de 2022);
- •Borne de recharge pour véhicules électriques;
- Amélioration de notre réseau routier;
- Adaptation de nos pratiques face aux changements climatiques (exemple: reprofilage des fossés, protection des rives et terrains);
- •Démarche d'optimisation des services sécurité incendie;
- •Gestion sécuritaire des tornades et d'aide aux citoyens;
- •Surlargeur pour améliorer la sécurité routière;
- •Combats pour la gestion optimale de notre forêt de proximité;
- •Embauche d'une responsable des loisirs, de la culture et des communications;
- •Retour du camp de jour avec plus de places disponibles;
- Démarche de subvention en cours pour une nouvelle bibliothèque répondant aux exigences provinciales;
- •Soutien à l'implantation d'une station d'essence et d'un camping;
- •Soutien aux promoteurs immobiliers;
- •Soutien au développement du parc régional réservoir Kiamika;
- •Amélioration des glaces (patinoire hockey et anneau pour patinage libre);
- •Projet spécial avec Hydro-Québec (réduction des pannes et sécurité routière);
- •Ajout d'épandage abat-poussière;
- •Amélioration de la piste d'hébertisme.

Dans la voie de la continuité et avec enthousiasme, gens de tous âges et de tout le territoire, nous vous invitons à aller voter le 7 novembre et MERCI de votre implication!

Direction générale

Éric Paiement, directeur général dg@chute-saint-philippe.ca (819) 585-3397 poste 222

Chères citoyennes, chers citoyens,

Cet automne aura lieu les élections municipales partout au Québec et Chute-Saint-Philippe ni fera pas exception. En effet, j'aimerais vous informer qu'en tant que président d'élection, beaucoup de règles entourent le déroulement des élections et que celles-ci doivent être observées à la lettre, tant pour les électrices et électeurs que pour les candidates et candidats. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez vous exprimer sur ce sujet, je vous invite à entrer en contact directement avec moi. Je désire souhaiter bonne chance à toutes les candidates et je vous invite fortement à voter en arand nombre.

Dans un autre ordre d'idée, le printemps dernier, vous avez reçu une correspondance concernant les animaux domestiques. Malgré cet envoi, nous voulions profiter de la publication de ce journal pour vous rappeler l'importance de respecter ce règlement, non seulement pour votre animal s'il devait être perdu, mais aussi dans le but de s'assurer que la municipalité ne se retrouve pas avec une grande quantité d'animaux domestiques errants et souvent indésirables, comme cela se passe ailleurs au Québec. Ce qu'il faut aussi souligner, c'est que le gouvernement du Québec a aussi adopté la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens dangereux et cette application a été remise aux municipalités. Cette Loi oblige tous les propriétaires du Québec à enregistrer leurs animaux domestiques auprès de leur municipalité. En ce sens, nous vous invitons fortement à entrer en contact avec la réception de la municipalité pour enregistrer votre animal de compagnie dès maintenant, sous peine de sanction.

Pour tous renseignements généraux, nous vous invitons à rester informé via le site internet de la municipalité et sa page Facebook. Toutes les communications utiles à la vie des citoyennes et citoyens de la municipalité s'y retrouvent. En tout temps, n'hésitez pas à communiquer avec nous en utilisant les différents moyens indiqués dans ce journal.

En terminant, je tiens personnellement à vous mentionner que nous possédons une grande force à Chute-Saint-Philippe, soit celle de notre équipe d'employés municipaux. Il est important pour moi que vous sachiez à quel point ils sont dévoués pour leur municipalité. Chacun d'entre eux joue un rôle capital et relève des défis quotidiens et nous en sortons toujours gagnants, mais sachez que les seuls vrais gagnants d'une équipe aussi dévouée, ce sont vous, les citoyens de Chute-Saint-Philippe! Soyez fier d'eux autant que moi je puisse l'être!

Mesures d'urgence

Éric Paiement, coordonnateur des mesures d'urgence

dg@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 222

Lors de nos dernières publications en matière de sécurité civile sur le territoire de la municipalité, nous vous avions informés que la municipalité procèderait à une analyse complète de son plan des mesures d'urgence compte tenu des diverses catastrophes naturelles qui avaient frappé la municipalité au courant des dernières années.

Sachez que le plan des mesures d'urgence a entièrement été réécrit. En plus d'avoir subi une importante mise à jour, il a aussi été réécrit en fonction des outils technologiques maintenant disponibles sur le territoire, surtout en lien avec la diffusion de l'alerte et la mobilisation des ressources humaines.

Nous continuons à demeurer vigilants en cas de catastrophe, mais nous vous rappelons de l'être aussi. Votre premier rôle sera de vous informer et vous munir d'une trousse 72 heures. Cette trousse vous permettra de subvenir à vos besoins et ceux de vos proches pour une durée de 72 heures, le temps que la mobilisation des équipes de la sécurité civile se mette sur pied.

Si vous désirez obtenir des informations sur la trousse 72 heures, rendez-vous sur le site internet du ministère de la Sécurité publique du Québec ou en vous informant directement à la municipalité.



Canadä

Travaux publics Éric Paiement, directeur des travaux publics

dtp@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 229

équipe des travaux publics débute tranquillement préparatifs pour bien entamer la prochaine saison hivernale. Tout comme vous, nous souhaitons un hiver avec des températures clémentes et des quantités de neiges modérées, mais sachez que malgré tout, les équipements de déneigement sont parés à affronter le prochain hiver et les employés demeurent motivés et prêts à vous offrir un service de déneigement à la hauteur de vos attentes, comme ils ont toujours su le faire.

Beaucoup de travaux de voirie municipale ont été effectués cet été, tels que le remplacement de 13 ponceaux sur l'ensemble du réseau routier, l'excavation d'une partie du chemin du Tour-du-Lac-David Nord, le pavage d'une partie de la montée des Chevreuils, dans le secteur du lac Pierre, l'amélioration de l'accès à l'eau du lac David, le nettoyage de plus de 1200 mètres linéaires de fossés, le rechargement des chemins Bienvenue, de la Traverse et d'une partie des chemins du Lac-Pérodeau, du Boisé et du Lac-des-Cornes. Tout ça, en plus de l'entretien normal, tel que la niveleuse, le gazon, l'épandage d'abat-poussière, la réparation des nids-de-poule, l'ébranchage, la signalisation, les réparations des chemins, l'entretien des bâtiments, espaces verts, modules de jeux, accès publics, stationnement, etc. Vous comprendrez qu'avec tout près de 125 kilomètres de chemin municipaux, plusieurs infrastructures municipales et beaucoup d'équipements à entretenir, à améliorer et à rendre sécuritaire en tout temps, l'équipe des travaux publics ne manque pas de travail!

En terminant, bien que nous comprenions les désagréments causés par la neige poussée sur les propriétés privées par les camions et équipements de déneigement, vous devez savoir que selon l'article 12 du rèalement municipal numéro 195 relatif aux nuisances, il est strictement prohibé par quiconque de jeter ou déposer sur le domaine public (chemin), de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, sous peine d'amende. Même message concernant les véhicules ou autres équipements stationnés sur les chemins publics durant la période hivernale. Malgré ce rappel, nous savons très bien que chacun d'entre vous comprend bien la raison de ces règlements et que vous êtes respectueux de ce dernier. Nous savons aussi que tout comme nous, vous avez à cœur la sécurité collective des usagers sur les chemins municipaux et nous vous en remercions.

L'équipe des travaux publics vous incite à la plus grande des prudences sur les routes et désire vous souhaiter une excellente saison hivernale à Chute-Saint-Philippe.

Pour toutes questions, signalement, renseignements, ou pour prendre un rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec le service des travaux publics.

Urbanisme et environnement

Madeleine Sigouin, officier à l'urbanisme et à l'environnement urbanisme@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 224

Bonjour à tous,

Le service de l'urbanisme tient à remercier toutes les citoyennes et les citoyens pour leur grande collaboration et compréhension face à la situation de la COVID-19. Vous avez été nombreux à présenter différentes demandes, que ce soit pour un permis ou de l'information par courriel ou par téléphone. Vous avez fait preuve d'une grande complicité avec le service de l'urbanisme, et ce, malgré le fait que nous n'avons pu combler le poste d'adjoint à l'urbanisme pour la saison estivale.

Nous vous encourageons à continuer de communiquer avec nous et vous invitons à visiter le site internet de la municipalité de Chute-Saint-Philippe, que ce soit pour consulter la règlementation ou nous faire part de vos projets sur les formulaires prévus à cet effet qui sont à votre disposition en format PDF ou en ligne.

Je profite de l'occasion pour vous faire part de quelques notions ainsi que quelques rappels en matière de règlementation à Chute-Saint-Philippe.

Il est important de se prévaloir d'un permis pour tout travail de construction, de transformation, de modification, d'agrandissement ou de toute addition d'une construction ou même l'acquisition d'un bâtiment préfabriqué. Que ce soit le remplacement des portes et fenêtres, le revêtement de toiture, le revêtement extérieur ou pour remplacer, réparer ou rénover une galerie/patio, construire une serre ou installer une piscine. Le but est simplement d'éviter les désagréments et les amendes, suivant l'exécution des travaux sans les permis requis par la règlementation, et de s'assurer que la règlementation sera respectée.

Nous poursuivons notre lutte à la prévention de l'érosion et au niveau du risque de contamination des plans d'eau. Par ailleurs, vous devez continuer de préserver les bandes riveraines à l'état naturel ou sinon les reboiser en respectant la règlementation en vigueur.

En terminant, je tiens à vous rappeler que vos abris d'auto amovibles (tempo) peuvent être installés à compter du 1^{er} octobre et devront être démontés pour le 1^{er} mai prochain.

Merci pour votre habituelle collaboration.

Pour toutes questions ou renseignements, ou pour prendre un rendezvous, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme et de l'environnement.

6

Politique familiale et MADA

Myriam Joannette, chargée de projet myriamjoa@icloud.com

Dans le but d'améliorer la qualité de vie, les services et les activités des familles et des aînés sur son territoire, la municipalité de Chute-Saint-Philippe procède actuellement à la mise à jour de sa politique familles et aînés. Cette nouvelle politique s'appuiera sur un plan d'action sur trois ans (2022-2024) qui touchera nombre de champs d'intervention, notamment l'inclusion et la participation sociale, les loisirs et les activités, l'habitat et le milieu de vie, la sécurité, la communication et la santé.

Depuis plusieurs mois, le comité de pilotage, qui compte des représentants des familles, des aînés, des élus et des employés municipaux, travaille à l'élaboration de cette politique.

Nous vous invitons à surveiller nos prochaines publications dans lesquelles nous vous inviterons à remplir un questionnaire sur les besoins et les attentes des citoyens de Chute-Saint-Philippe dans le cadre de la nouvelle politique familles et aînés. Vous y trouverez des questions portant sur les loisirs, les activités, la santé et la sécurité dans la municipalité. Vos réponses nous permettront de mettre un place un plan d'action concret sur trois ans. Des prix de participation seront tirés parmi les répondants. Nous comptons sur vous pour y répondre en grand nombre!



En partenariat avec :



Loisirs et culture

Églantine Leclerc Vénuti,

responsable des loisirs, de la culture et des communications

loisirs@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 230

Bonjour à tous,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'ambition que j'entre en poste comme responsable des loisirs, de la culture et des communications dans mon beau village! J'ai comme objectif principal de dynamiser et revitaliser notre magnifique coin. Pour se faire nous avons besoin de la participation et l'implication de vous cher citoyen!

C'est pourquoi, dès novembre, un tout nouveau comité des loisirs verra le jour. Ce comité, chapeauté par la municipalité, se veut représentatif de notre population en incluant des citoyens de tous âges et de tous les statuts sociaux. Tu as de l'intérêt pour les loisirs, les sports et le divertissement? Tu as plein d'idées et tu as le goût de mettre ta créativité au service de la collectivité? Implique-toi dans le tout nouveau comité des loisirs!



Je tiens aussi à souligner la participation des membres du comité jeunesse ainsi que tous bénévoles pour leur implication lors des ``Cinéma du

Village``. Ce comité, formé de six jeunes, deux parents accompagnateurs ainsi que des représentants de la municipalité a pour objectif d'impliquer nos ados dans un processus de planification et mise en œuvre de projet. Merci à tous de les soutenir lors de leurs prochaines activités!



Camp de jour

Mon premier mandat a été l'organisation d'un tout nouveau camp de jour municipal. Nous avons été agréablement surpris du grand intérêt pour ce service! Se sont 27 enfants qui se sont inscrits. Comme nous n'avions que 20 places de disponible, le conseil a accepté de procéder à l'embauche d'un troisième animateur! Les enfants ont pu participer à une multitude d'activités et sorties. Un immense merci à Goliath (Maori Desjardins), Devine (Yamaël Desjardins) et Viking (Hans Whissell), nos merveilleux animateurs, qui ont fait passer un été inoubliable à nos enfants!

Le camp de jour n'aurait pas eu une telle ampleur sans nos nombreux partenaires que nous désirons remercier chaleureusement:

- Emploi été canada
- La grange à Zou, brocante
- Home Hardware Mont-Laurier
- Tigre géant Mont-Laurier
- Boulangerie des Chutes
- Marché R&D St-Louis
- Restaurant Touti
- La Griffe d'Alpha
- Loisirs Laurentides
- CISSS Laurentides
- Tremplin Santé

- Go Sport Mont-Laurier
- Alexandre Villeneuve (Autobus Benoit Lachaine)
- Copain Canin
- Table Forêt Laurentides
- Studio danse Impact
- Service incendie de rivière Kiamika
- Tonga snowskatevélo
- Cultiver pour nourrir
- Parc régional Kiamika
- Parc régional Montagne du Diable



Activités & loisirs









Les prochains Cinéma du village auront lieu tous les derniers vendredis du mois: le 26 novembre, le *17 décembre (*3e vendredi du mois), le 28 janvier et le 25 février. La projection du film débute à 19 h.







LE YOGA, ÇA VOUS INTÉRESSE? Réservez votre séance d'hiver! Les places sont limitées! Contactez Terra Gaïa pour plus d'informations!



Venezitricoter, placoter de Chute-Saint-Philippe 560, chemin des Voyageurs et échanger vos connaissances dans une ambiance conviviale Apportez votre matériel Inscription sur place auprès de Danielle, responsable À QUI S'ADRESSE CETTE ACTIVITÉ? À toutes les personnes qui désirent partager leurs connaissances artisanales et prête à faire de nouvelles rencontres.

Tous les mardis de 13h à 16h



Patinoire & sentier de glace

La patinoire et le sentier de glace seront de retour cette année! Surveillez la page Facebook de la <u>Patinoire municipale de Chute-Saint-Philippe</u> pour connaître le moment de leur ouverture.







Merci à nos commerçants participants!!!











Associations & organismes







La société d'horticulture et d'écologie de Chute-Saint-Philippe est un organisme à but non lucratif qui regroupe des gens qui désirent acquérir des connaissances de base ou plus spécialisées dans le domaine de l'horticulture ornementale, de l'arboriculture, de la culture potagère ou en serre, dans une perspective de respect des écosystèmes. La société offre à ceux-ci des conférences mensuelles, ateliers, cours, sorties, voyages selon les saisons et les désirs des membres.

Le conseil d'administration est présentement à la recherche de candidats pour combler des postes au sien de son comité.

Si vous avez de l'intérêt ou désirez avoir plus d'informations, contactez Monique au 819 585-3329.

13

Information générale

Brigitte Bélanger, réceptionniste et secrétaire d'élection

reception@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 221

Chères électrices et électeurs de Chute-Saint-Philippe,

La mise en candidature ayant pris fin le 1 er octobre, nous avons maintenant des sièges en élection !

Nous sommes maintenant à la révision de la liste électorale.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Les avis d'inscription et absence d'inscription sur la liste électorale ont été envoyés les 5-6-7 octobre.

Les commissions de révision ont lieu dans la salle du conseil :

- Lundi 18 octobre : 10 h à 13 h
- Mercredi 20 octobre : 19 h à 22 h

Si vous ne recevez pas votre avis d'inscription ou pour toute question, n'hésitez pas à me contacter, il me fera plaisir de vérifier avec vous votre situation et de vous donner toutes les informations pertinentes.

Sachez qu'il est possible dans certaines situations de faire des corrections / ajouts à distance, sans devoir se déplacer à la commission de révision.

Le 20 octobre 22 heures est vraiment la date limite pour faire toute modification à la liste électorale.

Ensuite, viendra pour vous le moment de voter.

Nous vous attendons dans la salle des loisirs, soit les dimanches

- 31 octobre, jour de vote par anticipation, de 9 h 30 à 20 h
- 7 novembre, jour du scrutin, de 9 h 30 à 20 h

Pour mieux vous servir, le jour du vote par anticipation, 3 bureaux de vote seront en place, comme je jours du scrutin.

Ceux qui ont demandé le vote par correspondance, votre trousse de votation a été postée dans la semaine du 12 octobre.

Nous devrons avoir reçu au bureau votre enveloppe de retour au plus tard le 5 novembre 16 h 30.

Après ce délai, les enveloppes sont rejetées.

Une page sur le site internet de la municipalité est dédiée à cette élection, vous y trouverez tout plein d'informations.

https://www.chute-saint-philippe.ca/elections-municipales-2021

Je souhaite une excellente participation des électrices et électeurs : Venez voter !!

14

Le saviez-vous?



Subvention couches lavables

Depuis quelques années, le conseil municipal a instauré un programme de subvention pour des couches lavables pour enfants.

Ce programme offre un remboursement, jusqu'à concurrence de 100 \$, à l'achat ou à la confection d'un minimum de 20 couches layables.

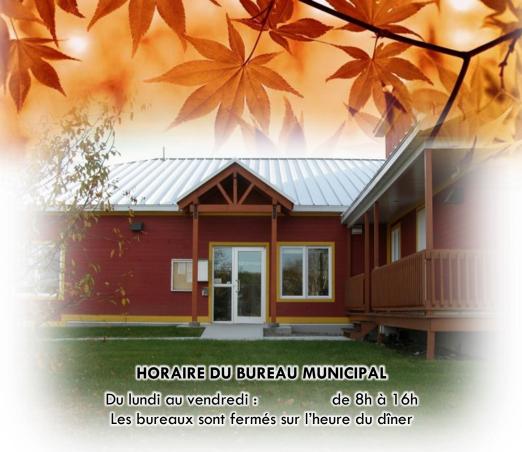
Pour toutes les informations :

https://www.chute-saint-philippe.ca/subvention-couches-lavables



Bornes de recharge

d'encourager vue l'utilisation de véhicules électriques et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe dernièrement procédé à l'installation de 2 bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. bornes sont situées au bureau municipal au 560 chemin des Voyageurs.



HORAIRE DU BUREAU DE L'URBANISME

Du lundi au jeudi : de 8h à 16h Le vendredi : de 8h à 12h Le bureau est fermé sur l'heure du dîner

POUR NOUS JOINDRE

560, chemin des Voyageurs Chute-Saint-Philippe Qc JOW 1A0

Numéro de téléphone : (819) 585-3397

Numéro de télécopieur : (819) 585-4949

Adresse courriel : reception@chute-saint-philippe.ca

Site web : www.chute-saint-philippe.ca

Page Facebook : Municipalité de Chute-Saint-Philippe